

## Tarifs applicables en France métropolitaine

<b>Gestion</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
- Honoraires de gestion courante calculés sur les encaissements	7,00%	8,40%
- Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées	/	3,20%
- Assurance loyers impayés, protection juridique, dégradations et vacance locative calculée sur les sommes quittancées	/	5,60%
<b>Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)</b>		
- Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m <sup>2</sup> de la surface habitable du logement loué		
Zone très tendue	10,00 €/M <sup>2</sup>	12,00 €/M <sup>2</sup>
Zone tendue	8,33 €/M <sup>2</sup>	10,00 €/M <sup>2</sup>
Zone non tendue	6,67 €/M <sup>2</sup>	8,00 €/M <sup>2</sup>
- Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m <sup>2</sup> de la surface habitable du logement loué	2,50 €/M <sup>2</sup>	3,00 €/M <sup>2</sup>
- Honoraires d'entremise - négociation - location : Montant à la charge exclusive du bailleur (pourcentage multiplié par le loyer annuel)	6,00%	7,20%
<b>Location parking ou garage</b>		
- Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire / 50% bailleur	215,00 €	258,00 €
<b>Location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)</b>		
- Honoraires de location calculés sur le loyer annuel HC et HT	20,83%	25,00%
- Frais d'établissement d'un état des lieux	Suivant devis diagnostiqueur	
- Ouverture de dossier/entrée locataire	Vacations et débours	
- Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail calculés sur le loyer annuel HC et HT	4,50%	5,40%
<b>Gestion technique</b>		
- Honoraires sur Travaux/Intervention calculés sur le montant des travaux TTC (Propriétaire)		
jusqu'à 400 € HT	26,00 €	31,20 €
de 400 à 1000 € HT	57,00 €	68,40 €
supérieur à 1000 € HT	5,00%	6,00%
- Pré-visite	Vacations et débours	
<b>Prestations de bureau et administratives</b>		
- Frais renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (Montant appliqué au preneur et au bailleur)	111,00 €	133,20 €
- Prolongation et annulation congé (Locataire)	36,00 €	43,20 €
- Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du locataire		
Zone très tendue	10,00 €/M <sup>2</sup>	12,00 €/M <sup>2</sup>
Zone tendue	8,33 €/M <sup>2</sup>	10,00 €/M <sup>2</sup>
Zone non tendue	6,67 €/M <sup>2</sup>	8,00 €/M <sup>2</sup>
- Frais administratifs (Propriétaire)	3,00 €	3,60 €
- Internet (accès espace personnel, consultation compte, règlement...) par mois (Propriétaire)	2,00 €	2,40 €
- Déclaration Revenus Fonciers (Propriétaire)	108,83 €	130,60 €
- Vacances (taux horaire) : suivi sinistre ou de procédure collective, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte, ... (Propriétaire)	111,00 €	133,20 €
- Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes concernées)	Vacations et débours	
- Archivage dossier annuel (Propriétaire)	4,00 €	4,80 €
<b>Diagnostics techniques</b>		
- Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (suivi et réalisation) (Propriétaire)*	46,00 €	55,20 €
- Réalisation du Dossier Diagnostics Techniques (propriétaire)	Suivant devis diagnostiqueur	
- Commande et suivi du Dossier Diagnostics Techniques (propriétaire)	46,00 €	55,20 €
- Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (Propriétaire)*	111,00 €	133,20 €
<b>Contentieux</b>		
- Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Propriétaire)	16,00 €	19,20 €
- Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (Propriétaire)	200,00 €	240,00 €
<b>Baux commerciaux et professionnels</b>		
- Honoraires de négociation pour augmentation de loyer bail professionnel et commercial (sur le loyer annuel HC et HT)	10%	12%
- Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel (locataire)	Vacations et débours	
- Frais de déclaration TVA par trimestre (Propriétaire)	80,00 €	96,00 €

\* Dont prestation et suivi administratif

Les prestations hors honoraires de gestion courante sont susceptibles d'être revalorisées